

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26056421***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**16 AVR. 2026**

Pour le greffier

N° d'entreprise : **0462 778 090****Nom**(en entier) : **All Gest**

(en abrégé) :

Forme légale : **sa**Adresse complète du siège : **34 rue Jean Maus 5020 Flawinne****Objet de l'acte : Nomination d'un Administrateur**

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale de ce 31 mars 2026 :

D'une assemblée générale extraordinaire tenue le 31 mars 2026, au siège social,
l'ordre du jour est le suivant :

Nomination d'une administratrice :

L'assemblée générale décide de la nomination en qualité d'administratrice de :

Madame MARION, domiciliée au 34 rue Jean Maus à 5020 Flawinne, avec effet rétroactif au 01 janvier 2026. Madame Marion Sonia accepte son mandat pour une durée de 6 ans renouvelable lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'année 2031. Madame MARION Sonia est nommée représentante permanente de la société.

La nouvelle composition de l'organe d'administration est la suivante :

TRINOBIS sa, administrateur représentée par TRIGAUX Vincent ;

MARION Sonia, administratrice

L'assemblée marque son accord.

SA TRINOBIS,
Vincent TRIGAUX
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).